

COMMUNE DE PREMIER



PLAN DES ZONES

Approuvé par la municipalité
de Premier
dans sa séance du 23 février 1981-

Plan déposé au greffe municipal
pour être soumis à l'enquête publique
du 19 mai au 18 dec. 1980

Le Syndic

Secrétaire

Le Syndic

Le Secrétaire



Adopté par le Conseil général
dans sa séance du 27 mars 1981 -

Approuvé par le Conseil d'Etat
dans sa séance du 26 AOUT 1981

Le Président

Le Secrétaire

Le Chancelier

Chancelier



Bureau d'études
INDERMÜHLE ET MOSINI
Ingénieurs EPF - Géomètre officiel
MORGES

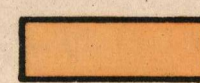
Echelle
1:2000

Morges, septembre 1980

L E G E N D E



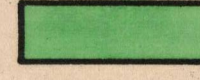
Zone du village



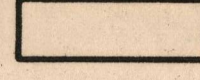
Zone d'habitation individuelle et familiale



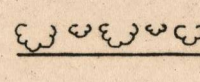
Zone agricole



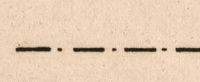
Zone de verdure



Zone intermédiaire



Aire forestière



Limite de territoire

Ce plan abroge le plan des zones approuvé par le Conseil d'Etat le 5 octobre 1965.

Modifications ensuite d'enquête :



Passe de la zone intermédiaire à la zone du village



Passe de la zone agricole à la zone du village

